

puis, parce qu'il est question d'un troc, auquel nous ne songerions même pas s'il s'agissait d'une transaction financière, nous aurions accepté le troc. Nous avons déjà entendu tout cela. Cependant, le programme de vente de la Commission du blé ne change pas. C'est la plus grande valeur du régime canadien. La Commission du blé conclut d'une année à l'autre et de la même façon, ses affaires avec les mêmes clients. Ceux-ci savent qu'ils peuvent s'y fier. Ils savent qu'un marché conclu avec la Commission canadienne du blé sera exécuté et qu'il le sera avec précision, comme le stipule le contrat.

J'estime donc que ceux qui avancent des théories sur la meilleure façon d'organiser nos débouchés de blé dans les capitales étrangères pourraient économiser bien du temps à la Chambre. Je n'oserais pas moi-même donner des conseils à la Commission du blé. Je ne m'occupe du commerce des céréales que depuis 42 ans. J'ai travaillé avec une clientèle qu'on retrouve à toutes les bourses de céréales du monde et je crois que j'en ai fréquenté moi-même la plupart. Je crois avoir quelque idée de la façon dont le blé se vend sur les marchés étrangers. On nous dit que nos délégués commerciaux ne s'occupent pas exclusivement du blé. Ma foi, pourvu qu'ils s'en occupent et y consacrent le temps requis, je ne vois pas pourquoi ils ne pourraient, sans que la vente du blé en souffre, consacrer quelques heures à la vente de nos autres produits.

Nous n'avons rien dit des agents de la Commission qui sont les intermédiaires par lesquels notre blé se vend dans le monde. Chaque exportateur canadien est agent autorisé de la Commission; toutes les plus grandes sociétés internationales sont aussi des agents de la Commission. Ces entreprises ont des bureaux dans tout pays acheteur de blé. On nous dit, toutefois, que nous devrions prendre à notre service des jeunes gens de talent actuellement dans l'industrie pour les envoyer vendre du blé. C'est vraiment très drôle. Je crains qu'il y en ait qui ne voient pas le côté amusant de cette proposition.

Je me demande si je devrais en dire davantage. Je pense que le Gouvernement offre aux cultivateurs de l'Ouest un programme intéressant et réaliste. Nous avons pris des mesures afin que la situation redevienne normale cette année. Nous avons rendu des fonds des banques immédiatement disponibles, là où la chose s'impose, et nous avons libéré le cultivateur des frais de magasinage qui peuvent paraître excessifs. Je pense que le cultivateur croit que nous avons fait quelque chose pour lui. Je ne suis pas prêt à accepter les commérages qui nous vien-

nent de ce coin-là au sujet de la situation des cultivateurs dans l'Ouest du Canada; j'en connais un trop grand nombre pour cela.

M. Knowles: Vous êtes d'un commerce agréable ce soir; c'est mieux.

Le très hon. M. Howe: En effet.

Il y a quelque temps, j'assistais à une réunion où un homme tenait des propos plutôt pessimistes. Je sortis de la réunion en même temps que lui. Comme j'avais à parcourir la distance de quelques rues et qu'il avait une voiture, il m'offrit de monter à ses côtés. J'acceptai. Je constatai qu'il avait une bonne voiture. Il me dit qu'il l'avait achetée au cours de l'année et qu'il l'aimait beaucoup. Et d'ajouter: "Les choses vont un peu mieux pour moi que je ne l'ai dit à la réunion. Toute ma vie, j'ai soupiré après le jour où ma ferme serait libre de dettes et où j'aurais toute une récolte en réserve. Eh bien, pour la première fois de ma vie, il en est ainsi. Personne ne dira que je fais pitié." Nous avons là, je crois, un tableau fidèle de l'agriculture de l'Ouest à l'heure actuelle, tel que le voit le vrai cultivateur de l'Ouest.

M. Dinsdale: Monsieur le président, j'ai seulement une observation à formuler. J'ai écouté attentivement ceux qui ont pris la parole depuis 8 heures. Le ton et l'amabilité des deux préopinants m'ont frappé. Malheureusement, je ne puis partager l'opinion qu'a exprimée mon honorable ami, le représentant de Vegreville. Il a donné à entendre que, vu les éloges faits à la Chambre à l'égard de la proposition dont elle est saisie, il fallait en conclure que les cultivateurs de l'Ouest du Canada étaient unanimes à approuver tout ce que le gouvernement du Canada a accompli pour remédier à la crise actuelle de nos céréales. Tout ce que je peux dire de cette proposition, c'est qu'enfin le Gouvernement admet que les cultivateurs sont vraiment aux prises avec des difficultés financières et que la situation est vraiment précaire.

Dans les observations qu'il vient de terminer, le ministre du Commerce a également donné à entendre que, malgré la nécessité d'adopter une mesure d'urgence, comme le prouve la présente proposition de payer les frais d'entreposage du blé en sus du report de 178 millions de boisseaux, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes pour ce qui est de l'économie agricole du pays.

J'ai dit que je n'avais qu'une remarque à faire. Cette remarque découle du contact direct que j'ai eu avec une partie de la région agricole de l'Ouest du Canada. Il s'agit du sud-ouest du Manitoba. J'ai eu l'avantage d'assister mardi soir à une réunion très représentative et, à en juger par les observations que j'ai entendues à cette occasion dans la